

# Les pensionnaires d'un asile de vieillards

Autor(en): **Repond, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **30 (1952)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-721257>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

8. Oktober 1948 über die Verwendung der der AHV aus den Ueberschüssen der Lohn- und Verdienstersatzordnung zugewiesenen Mittel bereits über die Beschränkung des Art. 98 des AHV-Gesetzes hinweggeschritten, indem er in Art. 6 Zif. d. bestimmt, dass die Beiträge zu verwenden sind für die Gewährung von einmaligen oder periodischen Leistungen an in der Schweiz wohnende „Bezüger einer Alters- oder Hinterlassenenrente gemäss Bundesgesetz, für welche die Rente einschliesslich anderweitiger Einkünfte und Vermögen nicht zum Lebensunterhalt ausreicht“.

Es dürfte sich daher empfehlen, bei der dieses Jahr nötig werdenden Revision des Bundesgesetzes über die AHV nicht nur einen Teil des voraussichtlichen Ueberschusses der AHV von 40 Millionen Franken jährlich zur Erhöhung der Mindestansätze der ordentlichen Renten auf die Ansätze der Uebergangsrenten in städtischen Verhältnissen zu verwenden, sondern auch im Art. 98 die nicht gerechtfertigte Beschränkung der Verwendbarkeit eines Bundesbeitrages auf Bezüger von Uebergangsrenten aufzuheben.

Werner Ammann.

## **Les Pensionnaires d'un asile de vieillards**

Etudes sociologiques, psychologiques et médicales faites à l'Asile des vieillards de la Ville de Bâle par Gretel Vettiger, Aniela Jaffé et Alban Vogt.\*

Les trois études publiées sous ce titre présentent un grand intérêt au point de vue sociologique, psychologique et médical. Munies d'une remarquable préface du Dr. A. L. Vischer, dont on connaît les passionnants travaux sur les problèmes de la vieillesse, ces études abordent les divers aspects de l'existence des gens d'âge, que les circonstances de la vie ont plus ou moins contraint à cher-

\* Edition Benno Schwabe & Cie, Bâle.

cher un refuge dans l'asile. Nous nous bornerons à analyser ici le travail de Mme A. Jaffé sur la psychologie des vieillards vivant dans l'asile, car les autres études que comprend l'ouvrage ont déjà fait l'objet d'un article dans cette Revue.

Mme Jaffé a examiné 47 hommes et 52 femmes qui, à part 6 hommes et 22 femmes, étaient hospitalisés dans la classe commune et vivaient en dortoirs, chose fort importante au point de vue psychologique. Elle s'est entretenue suffisamment avec chacun de ces sujets pour tirer d'eux certains traits essentiels communs, mais sans pouvoir néanmoins pousser assez profondément l'analyse individuelle. Aussi son étude est-elle brossée à grands traits, quoique d'une manière très vivante.

Tous les pensionnaires, à l'exception d'une seule femme, l'ont accueilli avec plaisir, se sont montrés heureux de l'intérêt qu'on leur témoignait et ont parlé volontiers d'eux-mêmes. Mme Jaffé doute, avec raison, qu'ils l'aient fait avec une complète franchise et elle a relevé aussi chez eux bien des vantardises. On ne peut guère s'attendre, d'ailleurs, à ce que le vieillard livre sa vie intime au cours d'une conversation et parle de ses problèmes émotifs ou instinctuels passés et présents. Il faut pour cela obtenir sa pleine confiance, chose difficile, et il faut vaincre aussi bien des résistances. D'autre part, il est bien certain qu'une étude qui ne tient pas compte de ces facteurs psychologiques essentiels ne peut donner une image très fidèle de la mentalité des gens. Qu'il y ait chez eux, si âgés soient-ils, des besoins émotifs insatisfaits est d'ailleurs bien démontré par l'observation de Mme Jaffé que tous ses sujets, à l'exception d'un seul, ont tendance à se réfugier imaginativement dans le „paradis“ de leur enfance, qu'ils décrivent en termes hyperboliques la bonté de leurs parents, l'affection qui les unissait en famille, etc. . . . Chez tous aussi Mme Jaffé a constaté la présence de forts sentiments d'in-

fériorité dûs, pense-t-elle, à la vieillesse et à ses faiblesses, à la conscience d'avoir échoué dans l'existence, etc. . . Leurs innocentes vantardises représentent, dit-elle, la compensation de ces sentiments d'infériorité.

Cette explication nous paraît un peu insuffisante. En effet, on sait que rien n'est plus fréquent que les sentiments d'infériorité et de culpabilité, que leurs racines plongent, inconsciemment, dans la petite enfance. Comme celui qui en souffre en ignore généralement l'origine, il tend à les rationaliser, c'est à dire à en chercher l'explication apparente dans les évènements concrets de son existence. En fait, nous avons constaté, chez les vieillards que nous avons examinés, que ces sentiments les avaient accompagnés, de manière plus ou moins intense, tout au long de leur existence et que, à chaque période de leur vie, ils les avaient rationalisés d'une manière différente.

Les observations de Mme Jaffé gardent, d'ailleurs, toute leur valeur, bien qu'on puisse leur donner une interprétation différente de la sienne. Elle constate, par exemple, une assez complète identification des vieillards avec la profession qu'ils ont exercé et, plus encore, avec leur destin. Le bien-être moral du vieux dépendrait essentiellement du cours qu'il a su donner à son existence et de la qualité des souvenirs qu'il en garde. Chez les femmes surtout, il y aurait une capacité particulière à conserver et reproduire intensément leurs plus pénibles souvenirs, leurs deuils et leur abandon. Cette contemplation du passé serait une des raisons principales du manque d'intérêt plus ou moins total pour le présent et l'avenir. Il y a une exception à cela: la préoccupation absorbante de la santé et des sensations corporelles. Ce souci paraît assez déterminant pour l'appréciation pessimiste de la vieillesse, commune à la grande majorité des sujets examinés par Mme Jaffé. Que ces sentiments soient néanmoins fortement influencés par des conditions extérieures paraît démontré par le fait que les pensionnaires

de I. classe, jouissant d'une chambre particulière, étaient, dans la règle, beaucoup plus optimistes et parfois même très heureux. L'attachement des vieilles femmes à leurs enfants et petits-enfants demeure aussi leur essentielle raison de vivre, alors que ce sentiment joue un rôle assez modeste chez les hommes. Ces derniers ont, en général, beaucoup de peine à reconnaître quelque avantage intrinsèque à la vieillesse. Ce qu'ils paraissent apprécier surtout, c'est ce qui leur reste de la force et de la santé de leurs années de maturité.

Quelques notations amusantes de Mme Jaffé méritent d'être relevées: l'extrême plaisir que montrent les vieillards quand on leur dit qu'ils ne portent pas leur âge, la consolation qu'ils tirent à voir plus malheureux qu'eux-mêmes, la facilité assez grande que montrent les vieilles filles à s'adapter au milieu asilaire, l'antipathie générale contre ceux de leurs congénères qui veulent jouer le rôle de consolateur, faire des générosités ou afficher une bonté à laquelle nul ne veut croire.

L'analyse des réactions des vieilles gens par rapport à l'asile est des plus intéressantes. „Summa poenitentia, vita communis“ dit un adage latin. En effet, c'est bien ce dont souffrent avant tout les vieillards qui vivent en salle commune, où ils sont privés de leurs petites possessions personnelles, des objets habituels qui ont été tissés, pour ainsi dire, dans la trame de leur vie. Le manque de solitude, de tranquillité, la difficulté à se livrer en paix à ses souvenirs, à ses pensées, la perpétuelle présence d'autres gens, rendent les vieillards agressifs. Aussi les rancunes, les querelles, les aversions mutuelles sont-elles fréquentes. Avec les années cependant, les habitudes se forment et les vieillards apprennent à se créer une barrière psychique protectrice contre le monde extérieur. Ils s'isolent intérieurement de la collectivité où ils vivent: c'est le même autisme que l'on constate, par exemple, chez les malades qui passent de longues années dans les établisse-

ments psychiatriques, quelle que soit, par ailleurs, la peine que l'on prend pour les empêcher de s'y ensevelir.

Les réflexions de Mme Jaffé posent de très sérieux problèmes pour la construction et l'administration des asiles de vieillards. De nouvelles solutions s'imposent et il faudra, à l'avenir, tenir beaucoup plus compte de la psychologie particulière des vieilles gens, qui doivent être asilés. On a, en effet, trop exclusivement considéré les aspects sociaux, caritatifs et d'assistance publique des problèmes qui concernent les vieillards, au détriment de leur portée psycho-biologique.

Chacune des observations, des réflexions, des interprétations de l'étude de Mme Jaffé mériterait de longs commentaires. La lecture de tout l'ouvrage est, d'ailleurs, extrêmement stimulante car elle pose partout des questions et des problèmes dont l'importance va croissant avec l'augmentation constante du nombre des vieillards. Aussi devons-nous en recommander vivement la lecture, car il ne nous est pas possible d'analyser ici en détail cette étude si pleine de faits, d'enseignements et aussi de questions litigieuses au point de vue psychologique.

Les résultats de l'application par Mme Jaffé du test de Rorschach aux cent sujets qu'elle a examinés sont aussi fort intéressants. Il paraissent confirmer l'appauvrissement et l'atrophie progressifs de la personnalité des vieillards asilés, leur perte de contact avec la réalité, le rétrécissement de leurs intérêts, leur fuite devant les problèmes essentiels tels que la mort et l'au-delà. Tout cela donne une impression assez désespérante du sort moral de nombreux vieillards que les circonstances contraignent à chercher un dernier refuge à l'asile.

Une étude que nous avons fait entreprendre au point de vue psychologique et social sur 100 vieillards, dont 50 vivent dans un village de montagne et 50 autres dans un village de plaine, sera prochainement terminée, et nous espérons pouvoir en publier quelques résultats dans cette

Revue. D'ores et déjà nous pouvons dire que le sort moral, la vitalité psychique, le maintien du contact avec la réalité de ces vieillards, dont beaucoup cependant vivent isolés et dans des circonstances matérielles difficiles, sont généralement bien meilleurs que chez les asilés.

De pareilles études approfondies doivent être multipliées. Nous nous permettons de suggérer qu'elles soient encouragées et subventionnées par Pro Senectute. Notre pays, et beaucoup d'autres avec lui, ont été surpris par la rapide augmentation des problèmes posés par la proportion toujours plus grande des vieillards dans la population. Quels que soient les bienfaits de l'A. V. S., elle ne prend soin que du côté matériel du problème de l'âge. Son aspect social, psychologique, moral et médical mérite tout autant considération. C'est pourquoi les études entreprises sur l'initiative du Dr. A. L. Vischer sont dignes de la plus grande attention.

Dr. A. Repond.

## **Il problema del ricovero per i vecchi**

Lo spirito di umanità e di carità cristiana ha già da molto tempo provveduto alla cura ed assistenza dei vecchi e degli invalidi e vi sono dovunque belle e benefiche iniziative e fondazioni a tale scopo. La Fondazione svizzera „Per la Vecchiaia“ ha pure molto contribuito alla coltura senile ed all'appoggio generoso di ogni azione, nei diversi cantoni svizzeri, che avesse di mira il bene ed il conforto dei nostri vecchi.

Il ricovero Charitas di Sonvico, che si apriva ai vecchi nel maggio 1931, dopo 20 anni di esercizio, con una media giornaliera di 35 vecchi, di ambo i sessi, è divenuto ormai troppo stretto ed insufficiente per lo scopo. L'amministrazione sogna e pensa di realizzare al più presto un edificio tutto nuovo, capace ed adatto alla cura ed assistenza